

Pour diffusion immédiate
Le 14 mai 2013

Le gouvernement du Yukon adopte un projet de loi concernant les buts de soccer mobiles

WHITEHORSE — Le projet de loi visant à assurer l'utilisation sécuritaire des buts de soccer mobiles dans les installations récréatives publiques a été adopté hier par l'Assemblée législative du Yukon. Celui-ci permet au gouvernement du Yukon, de concert avec les utilisateurs et les groupes intéressés, d'établir des normes relatives à l'utilisation sécuritaire des buts de soccer mobiles.

« Nous remercions les parties intéressées de la collectivité; leurs commentaires et leur soutien ont joué un rôle capital dans l'élaboration de ces mesures législatives », a déclaré le ministre de l'Éducation, M. Scott Kent. « Nous allons continuer de collaborer avec ces différents groupes pour la mise en œuvre des règlements. »

En octobre 2012, les membres de l'Assemblée législative du Yukon avaient appuyé à l'unanimité la motion n° 238, en réaction au décès de Jaedyn Amann-Hicks, une fillette de cinq ans, de Watson Lake. La motion incitait le gouvernement à examiner la possibilité de mettre en place des mesures législatives, des règlements et des politiques qui veilleraient à ce que les buts mobiles utilisés pour les activités sportives dans les installations publiques soient conformes à des normes pertinentes permettant d'assurer la sécurité des enfants yukonnais. De plus, le coroner en chef avait publié un rapport accompagné de recommandations.

« Ce projet de loi permettra au ministère de l'Éducation de présenter des règlements qui régiront les normes de sécurité entourant les buts de soccer mobiles utilisés dans les terrains publics, et nous espérons qu'aucune autre famille n'aura à revivre un cauchemar semblable », a indiqué la députée de Watson Lake, M^{me} Patti McLeod, qui est à l'origine de la motion 238. « Je veux que tout le monde sache que les résidents de la collectivité apprécient grandement les démarches qui ont été entreprises et qui ont mené à l'adoption de ce projet de loi, et je remercie tous les membres de l'Assemblée législative de leur appui. »

La loi et ses règlements d'application tiendront compte des recommandations formulées dans le rapport du coroner et dans la motion n° 238, et feront en sorte que les normes en matière d'utilisation sécuritaire des buts de soccer mobiles soient respectées à la fois par les utilisateurs et par les organismes publics chargés de gérer les installations récréatives publiques.

« L'adoption de ce projet de loi, à la mémoire et en l'honneur de Jaedyn Amann, signifie que le gouvernement du Yukon est capable de travailler en étroite collaboration avec des groupes d'utilisateurs, des partenaires et des parties intéressées afin d'élaborer des normes et des exigences en matière de sécurité, qui permettent aux gens de s'adonner de façon sécuritaire à cette importante activité récréative qu'est le soccer », a ajouté M. Kent.

-30-

Renseignements :

Matthew Grant
Communications
Conseil des ministres
867-393-6470
matthew.grant@gov.yk.ca

Christopher Madden
Communications
Éducation
867-393-7102
chris.madden@gov.yk.ca

Communiqué numéro 13-128

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.